© Drogues Info Service - 17 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Cure de désintoxication (alcools forts... rhum whisky

Par Profil supprimé Postée le 12/03/2014 10:22

> Bonjour,
> Mon ami (avec qui je suis séparée depuis deux ans) sort d'une cure de désintoxication de trois semaines en hospitalisation
> Ce n'est pas sa première cure
> Est-il vrai que le vin rouge est toléré après cette cure ? Nous sommes allés au restaurant et il a pris une demi-bouteille de vin rouge
> Vérité ou mensonge ?
> Merci de me renseigner
> Je ne sais si je dois reprendre une vie commune

Mise en ligne le 12/03/2014

Bonjour,

La cure à l'hôpital permet de faire face aux symptômes du manque physique lors du sevrage et d'être encadré, accompagné. Après la cure de sevrage, la personne est censée être libéré de sa dépendance physique mais n'aura pas forcément traité sa dépendance psychologique à l'alcool. Celle-ci peut-être longue et difficile à dépasser. Il est important d'avoir conscience des deux aspects de la dépendance et de les prendre en considération. Si votre ami n'a pris en compte que la dépendance physiologique, il n'a fait qu'une partie du chemin. Ceci pourrait expliquer les différents moments où il a repris ses consommations après une cure hospitalière. Il aurait la possibilité d'être accompagné pour traiter sa dépendance psychologique en demandant soit une post-cure, soit un suivi en ambulatoire dans un CSAPA (centre de soins en addictologie). Ces centres proposent des consultations anonymes et gratuites.

Après un sevrage et avoir affronté la dépendance psychologique, certaines personnes ne pourront plus jamais boire d'alcool sans risquer de redevenir dépendantes. D'autres personnes en revanche, parviennent à retrouver une consommation modérée d'alcool et à s'y maintenir. Il ne nous est pas possible de déterminer à l'avance quelles sont les personnes les plus à risques (de redevenir dépendantes).

Si votre ami, fait partie des personnes qui pourraient « reconsommer » de l'alcool modérément, il nous semble en revanche un peu prématuré de consommer de l'alcool dés sa sortie de cure et ceci quelque soit le degré d'alcoolisation des boissons ingérées.

Votre ami n'a peut-être pas conscience de l'aspect psychologique de la dépendance à traiter et/ou pas connaissance des aides qui existent et qui font suite à une cure. Peut-être pourriez-vous l'en informer et en parler ensemble.

Il nous semble aussi intéressant de comprendre que la dépendance joue un rôle et permet à la personne par exemple de se protéger d'angoisses qu'il ne parvient à affronter. Il se peut que votre ami ne se sente pas prêt, dans ce cas, il est important de respecter son rythme. Nous imaginons que votre position ne doit pas être aisée et confortable.

Sachez que les CSAPA proposent également de soutenir les personnes proches des personnes dépendantes. Vous pourriez être accompagnée pour trouver le positionnement le plus adéquat dans cette relation. Vous trouverez des adresses de CSAPA dans notre rubrique « s'orienter » ou en appelant nos écoutants au 0 800 23 13 13. L'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Vous pourrez, de plus, trouver des informations ressources dans la rubrique « l'alcool et vous » et « l'alcool et vos proches » du site « alcool info service ».

Bien cordialement.